

Le budget—M. Maltais

plus élevé au niveau de la main-d'œuvre, mais nous avons un problème structurel au pays. Nous avons tendance à exporter nos matières premières sans transformation préalable, ce qui fait que nos emplois sont simplement des emplois à peu près pas spécialisés, de sorte que ce sont des pays comme les États-Unis, la France et même le Japon qui transforment les produits, qui créent des emplois spécialisés et qui permettent d'avoir un taux de croissance plus élevé que le Canada. C'est aussi simple que cela.

[Traduction]

M. Stevens: Monsieur le Président, compte tenu des critiques acerbes du secrétaire parlementaire, cette Chambre et les Canadiens ont peut-être raison de voir dans ses remarques des critiques à l'endroit de son gouvernement. Après tout, ce gouvernement est au pouvoir depuis 15 ans, et si nous ne transformons pas suffisamment nos matières premières, il doit certainement prendre la responsabilité de la triste situation. Peut-on interpréter ses remarques comme des critiques mordantes à l'endroit du gouvernement?

[Français]

M. Maltais: Monsieur le Président, sans vouloir faire une critique formelle, je suis solidaire de ce qui a été fait depuis bien des années par le parti libéral. Il y a encore beaucoup à faire pour transformer tout cela.

[Traduction]

M. Stevens: Monsieur le Président, je me demandais simplement si, en disant qu'il y avait beaucoup à faire pour changer tout cela, le député avait certaines réserves au sujet de son gouvernement. En effet, on s'aperçoit que non seulement le nombre de travailleurs a diminué, mais également que la croissance économique du Canada l'année dernière a été la pire parmi les 24 pays membres de l'OCDE. Ne croit-il pas qu'il s'agit là d'un bilan qui n'est pas du tout à l'honneur du gouvernement qu'il a choisi d'appuyer?

[Français]

M. Maltais: Monsieur le Président, je voudrais simplement dire que le gouvernement fait des choses extraordinaires et devra faire encore bientôt si je pense à la Canadair que tout le monde devra aider très bientôt pour être bien sûr qu'on puisse garder des emplois très spécialisés dans la haute technologie. Je pense que notre gouvernement a fait énormément pour la Bombardier pour lui permettre d'aller chercher des marchés nouveaux à New York, alors que l'opposition est en désaccord sur cette formule-là. Mais on l'a fait. Il y a la de Havilland dans les environs de Toronto qui fait des choses extraordinaires dans le domaine de l'avionnerie. Ce que j'essaie simplement de dire, monsieur le Président, c'est qu'il y a des choses à faire. Ce qui a été fait auparavant l'a été avec les mœurs de l'époque, et je pense que l'entreprise privée a aussi un rôle important à jouer, et elle devra être un leader dans certains domaines et ne pas toujours attendre l'appui du gouvernement.

[Traduction]

M. Evans: Monsieur le Président, le député de York-Peel (M. Stevens) nous a dit à quel point le taux de création d'emplois en 1980 avait été mauvais. Le secrétaire parlementaire ne sera-t-il pas d'accord pour dire que dans les années 70 le taux de création d'emplois a été deux fois supérieur à celui de tous les autres pays dont a fait mention le député de York-Peel? Il s'est attardé à une seule année en prétendant qu'elle a

été désastreuse, alors que pendant la décennie précédente le taux de création d'emplois au Canada a été deux fois supérieur à celui des pays auxquels il a fait allusion. Le secrétaire parlementaire n'est-il pas d'accord sur ce point?

• (1730)

M. Stevens: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je me ferai un plaisir de donner au député les chiffres. En 1980, le nombre de travailleurs a augmenté de 2.8 p. 100 et en 1979, de 4 p. 100.

Le président suppléant (M. Corbin): On ne peut qualifier cela de rappel au Règlement.

[Français]

La question a été posée au secrétaire parlementaire, cependant je dois informer les honorables députés que le temps prévu pour la période de questions est maintenant écoulé.

[Traduction]

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord, dans le cadre du débat sur ce budget présenté à la Chambre des communes par le ministre des Finances (M. Lalonde) le 19 avril 1983, de revenir sur un principe économique de base. Un budget a pour but d'établir un lien entre les dépenses et les recettes et plus précisément d'équilibrer les dépenses et les recettes prévues.

A cause de la politique financière que le gouvernement fédéral applique depuis plus de dix ans, nous avons pratiquement abandonné l'idée d'un budget équilibré pour la remplacer par celle du déficit raisonnable. Ainsi, lorsque nous étudions un budget national, nous devons nous demander si l'écart entre les dépenses proposées et les recettes prévues constitue un déficit raisonnable.

Le ministre des Finances, à l'instar de son prédécesseur, pense qu'il est inutile d'essayer d'équilibrer le budget, puisqu'il a prévu des dépenses d'environ 90 milliards de dollars et des recettes d'un peu moins de 60 milliards de dollars, soit un déficit de 31.3 milliards. Posons-nous la question: est-il possible de s'accommoder d'un déficit de 31.3 milliards de dollars? Une somme aussi énorme est-elle justifiable compte tenu des tendances économiques actuelles et futures?

Permettez-moi d'expliquer ce que cela veut dire. Si les travailleurs canadiens doivent absorber ce déficit budgétaire, cela leur coûtera dans l'immédiat, soit au cours de la présente année financière, \$3,100. Qu'on se demande si les contribuables canadiens ont les moyens de fournir chacun \$3,100 ou plus en sus des impôts de toutes sortes qu'ils paient déjà, et je suis persuadé qu'une réponse négative ne se fera pas attendre.

Nous imposons aux contribuables un fardeau qu'ils ne peuvent porter à l'heure actuelle. Nous devons tenir compte aussi du fait que le déficit que nous accuserons viendra s'ajouter à la dette nationale accumulée, qui atteint désormais quelque 168 milliards de dollars. Si l'on répartit cette dette parmi les travailleurs canadiens qui paient des impôts, cela revient à quelque \$16,000 par personne. Cela s'ajoute à toutes les autres dettes, dont la dette provinciale, au remboursement desquelles ils doivent contribuer dans leur province de résidence. En Nouvelle-Écosse, cela représente \$5,000 par personne environ.

Ce sont là des montants énormes. Il s'ensuit que plus du quart des recettes gouvernementales va immédiatement au service de la dette accumulée. Il est devenu presque impossible